

pendant vingt-huit années, depuis le mois de juin 1726, où M. Ollier, son prédécesseur immédiat, mourut, jusqu'au 12 mars 1754, où ledit M. Pailieu est mort âgé de 82 ans. On rend à sa mémoire ce témoignage honorable, qu'il a été pendant sa vie un des prêtres les plus édifiants de cette Eglise par la régularité de ses mœurs et la ponctualité avec laquelle il s'est acquitté de tous les devoirs de son office, qu'il entendait parfaitement. Il a même eu ce mérite singulier entre tous ses prédécesseurs, et qui suffirait pour rendre son souvenir très précieux à cette Eglise, d'avoir entrepris le premier de rassembler en un corps de volume tous les principaux papiers, procès-verbaux et documents des divers sous-mâtres et autres, auxquels il a joint un extrait des anciens registres de Sainte-Croix, avec plusieurs instructions fort détaillées, dont il est l'auteur. Le tout forme un très curieux recueil sur les usages et cérémonies propres à cette Eglise, depuis près de deux siècles, ce qui est d'autant plus intéressant qu'on ne trouve presque rien par écrit dans cette église sur ses anciens usages ; la tradition verbale apprend peu de choses, les archives et actes capitulaires sont invisibles, et la plupart de ses premiers titres sont perdus ou n'ont pas été produits dans le public, etc.

Il nous dit plus loin que l'autre copie du livre de Pailieu fut saisie par le Chapitre qui la tint secrète ; celle que Deville avait fait faire échappa seule à l'opiniâtre rigueur que les comtes ont presque toujours mise à céler leurs titres. Severt et Menestrier sont les seuls historiens auxquels le Chapitre ait jamais permis d'en prendre connaissance. Deville dit avoir essayé pour sa part des refus difficiles à interpréter.

L'ouvrage dont nous voulons parler ici consiste en deux gros volumes in-4°. Le 1^{er}, n° 295, est intitulé : *Règles et cérémonies de l'Eglise primatiale*, 2^e et 3^e parties ; (la 1^{re} n'a pas été composée). Par M. Pailieu sous-mâitre de l'Eglise de Lyon.